



Des profils de territoires contrastés en Auvergne Rhône-Alpes

La région Auvergne Rhône-Alpes regroupe des territoires largement différenciés. À l'ouest, la majorité des bassins de vie perd des habitants, à l'est et au centre ils en gagnent. Seule exception côté auvergnat : l'essor démographique de deux zones marquées par l'étalement urbain, sous l'influence de Clermont-Ferrand dans le Puy-de-Dôme, et de Saint-Étienne en Haute-Loire. Au-delà de cette simple partition démographique, six profils de bassins de vie se dessinent. Les bassins de vie des grandes agglomérations polarisent de vastes territoires urbanisés, jeunes et dynamiques, dont la croissance démographique est soutenue depuis plusieurs décennies. À l'inverse, le sud de l'Ardèche et de la Drôme, ainsi qu'une partie de l'Allier sont confrontés à une plus forte précarité sociale. Cette fragilité est également présente, quoique moins élevée, dans des bassins de vie plus industriels centrés sur des villes moyennes. Enfin, la nouvelle région abrite deux types de ruralité : aux territoires âgés et en déclin démographique du Massif central s'opposent les territoires plus favorisés de Savoie et de Haute-Savoie, portés par un tourisme saisonnier structurant.

Cyril Gicquiaux, Insee

Au sein d'Auvergne Rhône-Alpes, des dynamiques démographiques très différentes sont à l'œuvre depuis plusieurs décennies. En effet, la population rhônalpine augmente constamment depuis 1946 au rythme moyen de 1 % par an. L'Auvergne, quant à elle, connaît des évolutions plus contrastées sur cette même période : le regain démographique des Trente Glorieuses est suivi de deux décennies de décroissance, puis d'une hausse uniquement due à l'arrivée de nouvelles populations, depuis le début des années 2000. La population de Rhône-Alpes augmente ainsi de 83 % entre 1946 et 2012, contre seulement 7 % côté auvergnat.

Des disparités démographiques est-ouest

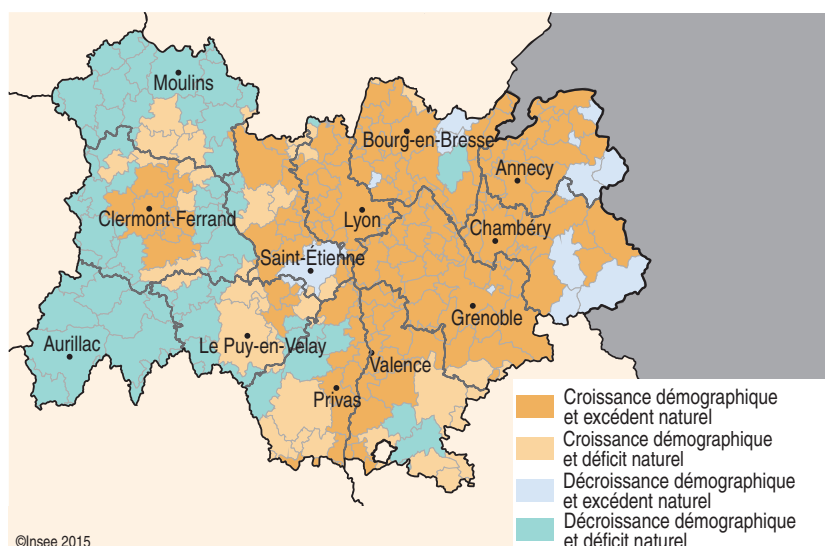
À l'exception des zones sous l'influence des grandes métropoles, la majorité des bassins de vie de l'ouest de la grande

région perd des habitants entre 2007 et 2012 (figure 1). C'est le cas d'une large part des bassins de vie auvergnats

et de l'ouest de l'Ardèche. Ainsi, la population dans le Cantal diminue en moyenne de 0,2 % par an depuis 2007.

1 Des dynamiques démographiques contrastées entre l'est et l'ouest

Évolution de la population et solde naturel par bassin de vie entre 2007 et 2012



Pour une grande partie de ces territoires ainsi que ceux du sud de la nouvelle région, l'attractivité constitue le seul moteur de la démographie. À l'est, les territoires touchés par une érosion démographique sont plus localisés : bassins de vie montagneux du sud-est de la Savoie (Moyenne et Haute Maurienne), large part du Bugey, bassins de vie de Nyons et de Dieulefit à l'ouest des Baronnies Provençales. Pour ces territoires, l'attractivité est un enjeu.

Les bassins de vie englobant les agglomérations de Saint-Étienne, Aurillac, Montluçon et Moulins, bien que centrés sur des grands pôles urbains (*définitions*), ont une population stable ou en légère diminution entre 2007 et 2012.

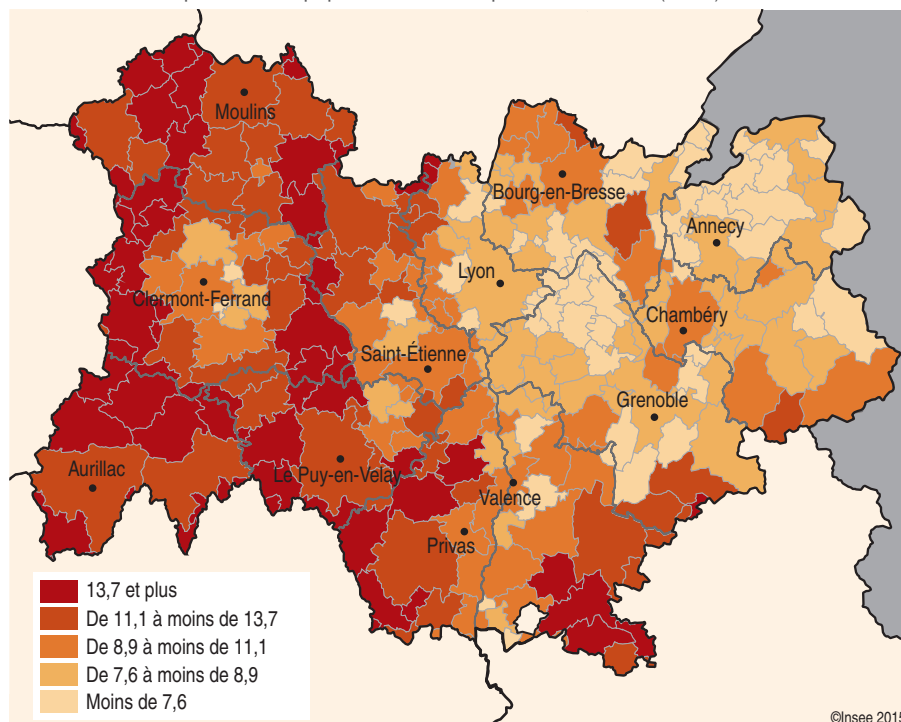
À l'inverse, l'ensemble des bassins de vie du Rhône, de l'Isère, et une large part de ceux s'étendant sur les autres départements rhônalpins gagnent des habitants entre 2007 et 2012. Cette croissance concerne également les territoires plus ruraux du sud de Rhône-Alpes. Ils connaissent un regain démographique modéré lié à l'arrivée de nouveaux habitants. Le Sud-Ardèche profite ainsi du fort dynamisme démographique des départements voisins du Gard et du Vaucluse. Côté auvergnat, les territoires en croissance se concentrent sur deux zones marquées par l'étalement urbain. Le large couloir de densification polarisé par Clermont-Ferrand, qui s'étend de l'aire urbaine de Vichy à celle de Brioude, gagne des habitants. Il en est de même de la partie de la Haute-Loire sous l'influence de la métropole stéphanoise. Entre 2007 et 2012, la population de ce département augmente ainsi de 0,5 % par an.

La population de l'Auvergne, de l'Ardèche, de la Drôme et de la Loire est relativement âgée sauf le long de la vallée du Rhône et dans la zone d'influence clermontoise (*figure 2*). La population y est d'autant plus âgée qu'elle réside dans des bassins de vie éloignés de l'influence des pôles urbains. Ainsi, les bassins de vie cantaliens, excepté ceux d'Aurillac et de Saint-Flour, comptent en moyenne plus de 15 % de 75 ans et plus en 2012, contre 9 % sur l'ensemble de la grande région. En Rhône-Alpes, le département le plus âgé est l'Ardèche avec 11 % de personnes âgées. L'accueil de populations d'âge actif est donc un enjeu pour ces territoires.

À l'inverse, les 75 ans et plus ne représentent que 8 % de la population dans l'Ain et dans le Rhône. La part des jeunes, quant à elle, y est sensiblement plus forte (*figure 3*). Dans les bassins de vie du nord de l'Isère, 28 % des habitants ont moins de 20 ans contre 24 % en moyenne en Auvergne Rhône-Alpes.

2 Le sud et l'ouest âgés...

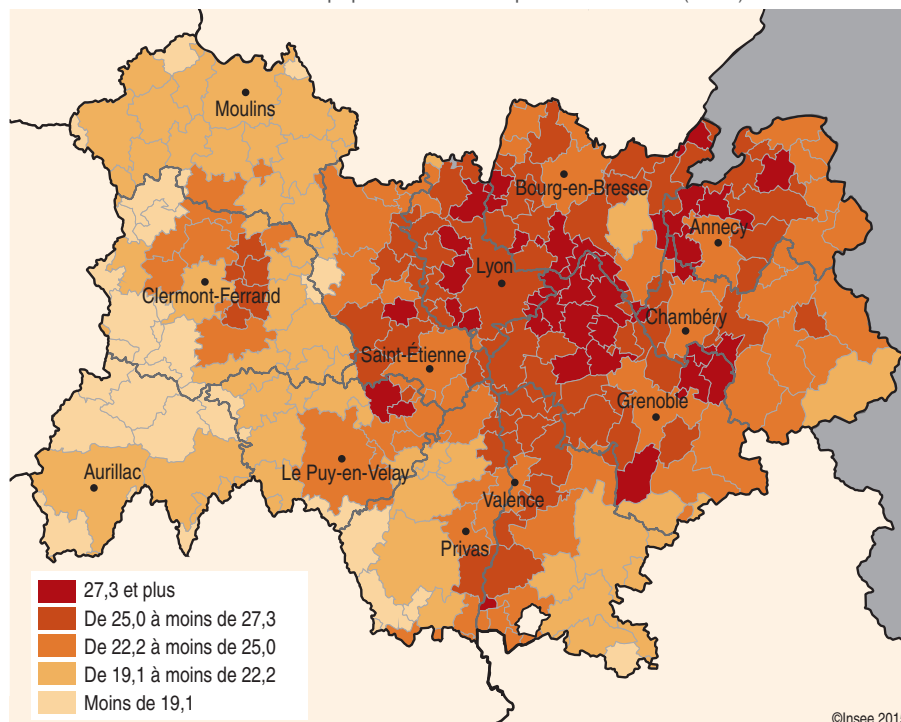
Part des 75 ans et plus dans la population en 2012 par bassin de vie (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

3 ...le nord-est plus jeune

Part des moins de 20 ans dans la population en 2012 par bassin de vie (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2012.

Une précarité sociale plus marquée à l'ouest et au sud

Une partie des territoires plus âgés de l'ouest et du sud est défavorisée par rapport à l'emploi.

Le sud de l'Ardèche et de la Drôme ainsi qu'une partie de l'Allier sont confrontés à un chômage marqué, notamment de longue durée. Ainsi, dans ces trois départements,

5 % de la population active se déclare en recherche d'emploi depuis plus d'un an contre moins de 4 % sur l'ensemble de la grande région. Cette situation s'observe également dans certains bassins de vie puydômois notamment ceux de Thiers et de Courpière.

Les revenus des ménages sont nettement plus faibles dans ces bassins de vie. Ainsi,

en 2012, le revenu médian est inférieur à 19 000 € par unité de consommation dans l'Allier, l'Ardèche et la Drôme, alors qu'il dépasse 20 000 € en Auvergne Rhône-Alpes.

De surcroît, 15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en 2012 dans ces départements contre 12 % sur l'ensemble de la grande région. Dans l'Allier, la pauvreté des jeunes est très prégnante puisque près d'un quart des moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté en 2012.

Bien que présentant des parts de chômeurs relativement plus faibles dans ses bassins de vie, le Cantal est aussi confronté à une pauvreté marquée (15 %). Dans ce département, les plus de 75 ans sont particulièrement touchés. Près de 17 % vivent sous le seuil de pauvreté contre 9,3 % à l'échelle de la grande région.

Les bassins de vie centrés sur de grandes agglomérations sont également touchés par une plus grande précarité sociale. Ainsi, la part des actifs se déclarant sans emploi y est plus élevée qu'en moyenne régionale. Elle atteint, pour certains de ces bassins de vie, les niveaux les plus élevés enregistrés dans les territoires ruraux. C'est notamment le cas du bassin de Saint-Étienne. Dans ces territoires, la pauvreté est souvent plus marquée au sein des villes-centres sauf pour la métropole lyonnaise.

Les caractéristiques des populations des bassins de vie de la grande région (*méthodologie*) permettent de dégager six profils de territoire (*figure 4*).

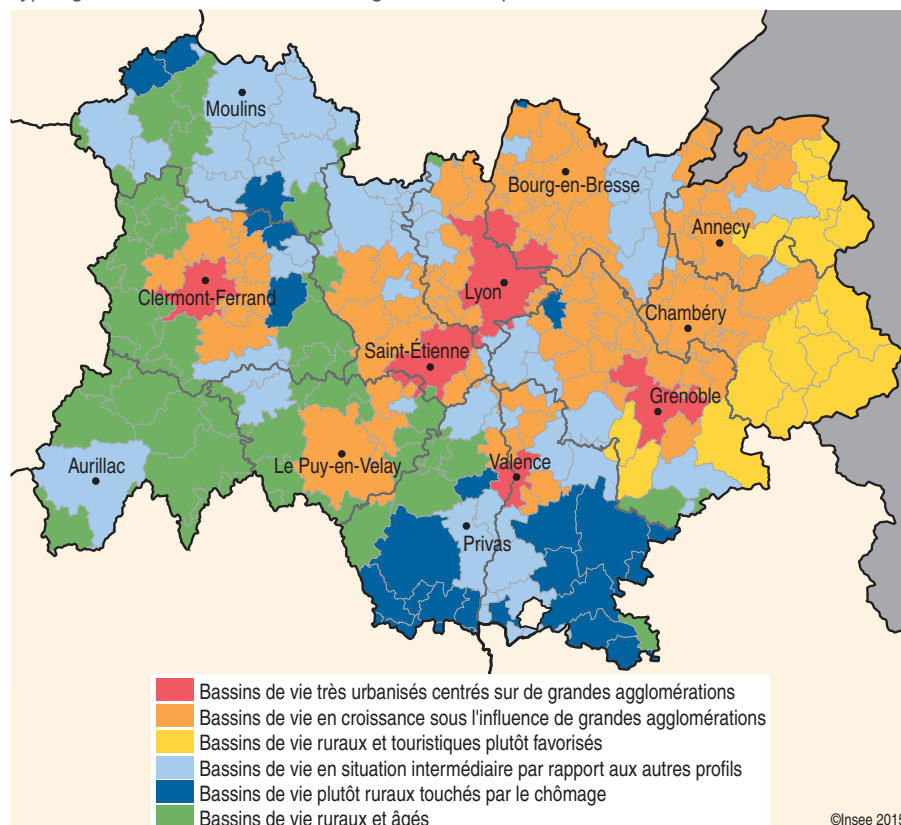
À l'ouest et au sud, des territoires ruraux

Les bassins de vie les plus ruraux (en vert sur la carte) se concentrent principalement en Auvergne ainsi que sur le plateau ardéchois : ce sont des territoires de moyenne montagne abritant une population relativement âgée, où la part des agriculteurs dans la population active reste importante. La densité moyenne de population y est très faible : 21 habitants par km² en moyenne par bassin de vie contre 110 sur l'ensemble de la région. Excepté celui d'Aurillac, tous les bassins de vie cantaliens partagent ce profil, ainsi que ceux situés à l'est et à l'ouest du Puy-de-Dôme. Près de 15 % de la population a plus de 75 ans contre 10 % en Auvergne Rhône-Alpes. Ce sont les bassins de vie ayant subi la plus forte érosion démographique entre 1975 et 1990. La plupart d'entre eux perdent encore des habitants entre 2007 et 2012.

Des bassins de vie plutôt ruraux confrontés à une plus forte fragilité sociale (en bleu foncé sur la carte) se concentrent princi-

4 Des profils de territoire largement différenciés

Typologie des bassins de vie en Auvergne Rhône-Alpes



Sources : Insee, Recensement de la population 2011 ; CAF ; DGFIP.

palement dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme, au nord-ouest de l'Allier ainsi qu'au nord du Livradois-Forez. Dans ces bassins de vie, le chômage est plus marqué qu'en moyenne régionale. La part de la population couverte par le RSA est également plus importante. Enfin, près de 55 % des foyers fiscaux y sont non imposables, soit 13 points de plus qu'en Auvergne Rhône-Alpes.

Dans une large part nord-est et autour de Clermont-Ferrand, des territoires plus dynamiques

La région comprend des bassins de vie très denses et fortement urbanisés centrés sur de grandes agglomérations (en rouge sur la carte) : Lyon, Grenoble, Valence, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne. Excepté celui de Saint-Étienne, ces bassins de vie sont en croissance démographique depuis 1975. Ils sont cependant confrontés à un chômage sensible, largement concentré au sein des villes-centres. La part de cadres dans la population active y est nettement plus élevée qu'en moyenne régionale.

Ces agglomérations polarisent de vastes territoires urbains, plutôt jeunes et majoritairement en croissance démographique (en orange). Ceux-ci couvrent une grande partie du Rhône, le nord de l'Isère, l'ouest de

la Savoie et de la Haute-Savoie ainsi que le sud de la Loire. Côté auvergnat, ce profil se retrouve en périphérie de Clermont-Ferrand et dans la partie de la Haute-Loire sous l'influence de Saint-Étienne. Ces bassins de vie bénéficient de la forte densification des territoires périurbains amorcée dans les années 1970. Ainsi, sur ces territoires, neuf habitants sur dix, en moyenne, vivent au sein d'un grand pôle urbain ou dans sa couronne (*définitions*).

À l'est, une ruralité de montagne portée par le tourisme

L'est de la Savoie et de la Haute-Savoie, ainsi que le massif du Vercors, concentrent des bassins de vie montagneux plutôt favorisés, caractérisés par un tourisme très développé (en jaune sur la carte). La part de résidences secondaires et de meublés touristiques est élevée. Ces bassins de vie alpins sont cependant largement ruraux, même si les vallées concentrent de plus fortes densités de population. Par ailleurs, ils sont beaucoup moins touchés par le chômage. Ces bassins de vie alpins ont majoritairement gagné des habitants entre 1975 et 1990. Cependant, s'ils apparaissent plus favorisés, l'emploi saisonnier y est largement plus fréquent.

Enfin, des bassins de vie ont des caractéristiques « moyennes » (en bleu ciel

sur la carte) par rapport à l'ensemble des profils. Moins éloignés de l'influence des grandes aires urbaines que les territoires ruraux, ils sont plus dispersés sur l'ensemble du territoire régional. Sous l'influence de villes moyennes, parfois préfectures de département, ils sont plus souvent touchés par le chômage. Ainsi, sept bassins de vie sur dix ont un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale. Même si ces bassins de vie ont été largement touchés par la désindustrialisation, beaucoup conservent une activité industrielle relativement importante. Ainsi, plus des trois quarts ont une proportion d'ouvriers dans la population active supérieure à la moyenne régionale. ■

Définitions

Les bassins de vie constituent les plus petits territoires organisés autour d'un pôle de services, au sein desquels la population a accès aux équipements et services considérés comme les plus courants (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs, culture et transports).

Les pôles urbains sont les unités urbaines offrant plus de 1 500 emplois.

Au sein de ces pôles, on distingue **les grands pôles urbains** comptabilisant plus de 10 000 emplois, **les moyens pôles** (5 000 à 10 000 emplois), et **les petits pôles** (1 500 à 5 000 emplois).

Les couronnes d'un pôle sont les communes dans lesquelles au moins 40 % des actifs travaillent au sein du pôle ou dans les communes attirées par lui.

L'espace des aires urbaines est ainsi l'ensemble des pôles urbains et de leurs couronnes.

Auvergne Rhône-Alpes abrite 30 grandes aires urbaines, dont 23 en Rhône-Alpes.

Les communes n'appartenant pas à cet espace sont dites **isolées, hors de l'influence des pôles**.

Méthodologie

Cette étude propose une analyse par bassin de vie, zonage permettant de partitionner un territoire à un niveau relativement fin et de disposer d'un maximum d'indicateurs décrivant les populations. On affecte par convention le même poids à chaque bassin de vie, indépendamment de l'importance de sa population. Les indicateurs ont été regroupés en trois grands champs thématiques : indicateurs démographiques (I), indicateurs de fragilité sociale (II), indicateurs de « ruralité » du territoire, d'influence de l'urbain et de caractérisation du parc de logements (III).

I Indicateurs démographiques : variations de population (1975-1990 et 2007-2012), variations de population dues au solde migratoire apparent (1975-1990 et 2007-2012), part des moins de 20 ans dans la population en 2012, part des 75 ans et plus dans la population en 2012 ;

II Indicateurs de « fragilité sociale » du territoire : part des personnes se déclarant en recherche d'emploi depuis plus d'un an dans la population active en 2011, part de la population couverte par le RSA en 2011, part des foyers fiscaux non imposables en 2011, part des non diplômés dans la population de 15 ans et plus en 2011 ;

III Indicateurs complémentaires de peuplement et d'urbanisation : densité de population en 2012, part de la population résidant dans l'espace des grandes aires urbaines en 2011, part de la population résidant dans des communes isolées hors de l'influence des pôles urbains en 2011, part des résidences secondaires dans l'ensemble du parc de logements en 2011 (les logements meublés loués ou à louer pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires).

Une large part de ces indicateurs est issue du Recensement de la Population. Ont été également mobilisées des données de la Direction générale des finances publiques (Impôts sur le Revenu des Personnes Physiques) et de la Caisse d'allocations familiales.

La typologie décrite a été réalisée grâce à une analyse factorielle multiple visant à équilibrer le poids de chacun des trois groupes d'indicateurs et à lisser les données. Puis, une classification ascendante hiérarchique a permis de regrouper les bassins de vie présentant des structures similaires au regard des indicateurs considérés.

Des variables supplémentaires (donc non actives) ont été introduites pour affiner la caractérisation des différents profils : part de chômeurs au sens du RP dans la population active en 2011, part des retraités dans la population en 2011, part des agriculteurs dans la population active en 2011, part des cadres dans la population active en 2011, part des artisans dans la population active en 2011, part des employés dans la population active en 2011, part des ouvriers dans la population active en 2011.

Insee Auvergne

3 place Charles de Gaulle
BP 120 - 63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :

Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :

Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN : 2416-8785

© Insee 2015

Maquette : Insee

Mise en page : SCEI

Pour en savoir plus

- Batifoulier A., Vallès V., « *Les dynamiques démographiques des territoires auvergnats* », Insee Auvergne, Insee Analyses Auvergne n°13, juillet 2015 ;
- Cauwet M., « *Une pauvreté plus prégnante en milieu rural qu'en périphérie des grandes villes* », Insee Auvergne, Insee Flash Auvergne n°10, juin 2015 ;
- Beaumont B., Gilbert A., « *Rhône-Alpes, une région riche en dépit d'inégalités territoriales* », Insee Rhône-Alpes, Insee Analyses Rhône-Alpes n°29, juin 2015 ;
- Bernert E., Gilbert A., « *Rhône-Alpes, de bonnes conditions de vie mais avec de fortes disparités entre territoires* », Insee Rhône-Alpes, La lettre analyse n°178, octobre 2012.

